

## ACCIDENT DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE : ANALYSER LA RESPONSABILITÉ EN DROIT COMMUN

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA315	1 jour - 7 h	Bases	Présentiel ou à distance	557,00 €

### LIEUX ET DATES :

### PARIS

- Du 15/06/2023 au 15/06/2023
- Du 01/12/2023 au 01/12/2023

### OBJECTIFS

- Analyser les circonstances du sinistre.
- Déterminer les responsabilités de l'assuré et des tiers éventuels.

### Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

### POINTS FORTS

#### Modalités pédagogiques :

Présentation des différents fondements de la responsabilité au regard du code de la route. Corrections des cas pratiques avec une synthèse de jurisprudence liée à chaque type d'accident

**Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance automobile, formateur expert de l'Ifpass.**

**PROGRAMME**

A. Fondements de la responsabilité des conducteurs

1. Détermination de la faute des conducteurs au regard du code de la route
2. Fondements juridiques des recours présentés à l'encontre des piétons et des cyclistes

B. Analyse d'étude de cas en groupe

1. Apprécier et utiliser les moyens de preuves recevables en droit commun
2. Déterminer le droit à indemnisation des conducteurs et les articles du code de la route correspondant au type d'accident
  - a) accident de même sens sur la même file (dépassement)
  - b) accident dans un sens giratoire
  - c) accident de chaussées différentes (intersections)
  - d) accident de sens inverse
  - e) accident impliquant des cyclistes et/ou des piétons

**Validation des acquis :**

**- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM**

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

**Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

**PUBLIC**

Chargés d'indemnisation automobiles matériels

Chargés d'indemnisation corporels

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :** L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici.](#)

**PRÉ-REQUIS**

Pas de pré-requis.

**Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

557,00 €  
Exonérés de TVA  
Déjeuners offerts

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / 01 47 76 58 70

Généré le 05/02/2026 à 17:23